



CIRCULAIRE

DOSSIER : SPREP 2/9/1 **À L'ATTENTION DE :** Points de contact nationaux du PROE
Partenaires et CORP

DATE : 27 mars 2020

CIRCULAIRE : 20/22

OBJET : Informations actualisées du PROE sur les mesures préventives concernant la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et plans pour la continuité des activités

Chers Membres et partenaires,

Comme la plupart d'entre vous le savent, plusieurs gouvernements membres ont fait des déclarations officielles de la plus haute importance relatives aux recommandations strictes en matière de voyage et de santé en raison de la pandémie COVID-19.

L'équipe de direction s'est réunie ce matin afin de discuter du maintien des mesures préventives pour la protection du personnel du PROE et de la continuité des services, néanmoins restreints, que nous allons nous efforcer de vous fournir à tous, en tenant compte des incidences de la pandémie du COVID-19.

Les principales décisions sont les suivantes :

1. Comme indiqué le 16 mars, tous les voyages officiels des membres du personnel ont été annulés et cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.
2. Tous les membres du personnel qui reviennent d'un voyage outre-mer iront en auto-isolément pour une période de 14 jours. Cette mesure est également applicable à l'ensemble du personnel qui revient au Samoa dans le cadre de leur congé annuel.
3. Pour les employés qui souhaitent rentrer dans le pays d'origine qui les a embauchés, ils peuvent le faire lorsque cela est possible. Des mesures strictes ont été mises en place, lesquelles ne relèvent pas du Secrétariat, mais nous avons encouragé les personnes à faire preuve de discernement et à agir rapidement.

Nous attendons des conseils officiels du gouvernement du Samoa, tout en tenant compte de la récente annonce du 19 mars de monsieur le Premier ministre du gouvernement du Samoa concernant les mesures préventives en matière de COVID-19. Sur la base de notre expérience avec l'épidémie de rougeole en 2019, nous disposons de mécanismes permettant d'assurer la continuité des activités en cas de fermeture.

4. Les directeurs se sont réunis avec leurs équipes afin de discuter des dispositions en matière d'effectifs. Les mesures incluent la réduction du personnel et la rotation au sein des équipes.
5. À partir du lundi 23 mars, tous les membres du personnel travailleront à distance, depuis leur domicile. Cela permettra au Secrétariat d'évaluer l'efficacité du télétravail.

6. Le mardi 24 mars, tous les membres du personnel sont rentrés chez eux et l'équipe de direction procèdera à une évaluation adaptée de la situation, notamment en tenant compte de ce qu'implique le télétravail et en envisageant tous les changements qui s'avèreraient nécessaire, y compris à la lumière des décisions majeures du gouvernement de Samoa.
7. À partir du mercredi 25 mars, nous fonctionnerons à 50 % de l'effectif au siège du PROE. Il s'agit là d'une organisation préalablement mise en place entre les directeurs et leurs équipes respectives.

Comme nous l'avons appris l'an dernier, ***en cas de fermeture des services du gouvernement du Samoa à des fins de mesures préventives dans le cadre de la pandémie du COVID-19***, nous respecterons ces décisions et travaillerons à distance à domicile. ***Des services essentiels, mais restreints, seront maintenus.***

8. Le personnel du PROE continuera de travailler à distance à domicile jusqu'à nouvel ordre.
9. L'équipe de direction a de nouveau exposé à l'ensemble du personnel les options visant à une plus grande souplesse quant à l'aménagement du travail, soulignant l'importance de maintenir une communication ouverte et permanente avec leurs directeurs respectifs.
10. Les membres du personnel détachés ont reçu comme consigne de suivre les directives des gouvernements de leurs pays d'accueil respectifs.
11. À long terme, nous prévoyons d'obtenir deux systèmes de vidéoconférence modernisés, qui permettront au siège du PROE de maintenir la communication et nos engagements avec nos Membres et partenaires.

Je tiens à rassurer tous nos Membres et partenaires que l'équipe de direction a apporté un soutien sans faille pour veiller à la protection de la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble du personnel du PROE. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir les services essentiels, bien que restreints, à nos Membres et partenaires par le biais des mesures mises en place pour poursuivre les activités. *Veillez vous reporter au document séparé pour les coordonnées des téléphones mobiles l'équipe de direction et du personnel concernés.*

Comme vous le savez, l'Océanie est une région résiliente et nous ferons, tous ensemble, tout ce que nous pouvons pour soutenir le personnel et les populations que nous servons.

Bien à vous,



Kosi Latu
Directeur général